



## **Foire aux questions : PTI par Smartphone**

### **▫ Que signifie PTI ?**

PTI = Protection Travailleur Isolé = solution qui permet en cas de danger ou d'accident de prévenir rapidement les secours.

### **▫ Qui est le Travailleur Isolé ?**

Un personnel confronté en permanence ou régulièrement à la situation de travail isolé.

### **▫ Définition de « situation de travail isolé » ?**

Un travail effectué hors de vue ou de portée de voix d'un collègue ou d'un public bienveillant.

### **▫ Le trajet est-il considéré comme situation de travail isolé ?**

En théorie non car sur la voie publique il y a d'autres usagers de la route.

### **▫ Quelles sont les obligations de l'employeur envers le Travailleur Isolé ?**

Fournir la PTI + le former à l'utilisation de la PTI + vérifier qu'il utilise la PTI + vérifier régulièrement que la PTI est fonctionnelle (organiser des essais par exemple).

### **▫ Quelle est l'obligation du Travailleur Isolé ?**

Utiliser la PTI mise à disposition par l'employeur lors de chaque situation de travail isolé.

### **▫ Comment un Smartphone peut-il devenir la PTI ?**

L'employeur peut y installer l'application SMART S, l'application pour la Protection des Travailleurs Isolés développée par ATELIO.

### **▫ Comment installer l'application SMART S sur un Smartphone ANDROID ?**

Voir notice d'installation <https://www.alarme-pti-dati.fr/notice-installation-smart-s/>

### **▫ L'application SMART S est installée mais impossible de l'utiliser ?**

Comme indiqué dans la notice d'installation, l'application SMART S est fonctionnelle uniquement après validation de la licence et première configuration à distance par ATELIO. Contactez ATELIO pour définir votre configuration personnalisée.

Configuration type 1 :

Lorsque le Smartphone s'allume, le mode PTI ne s'active pas automatiquement, l'utilisateur l'active quand il en a besoin, et peut le désactiver lorsqu'il n'en a plus besoin.

Configuration type 2 :

Lorsque le Smartphone s'allume, le mode PTI s'active automatiquement (= mode PTI obligatoire), l'utilisateur ne peut pas le désactiver sauf en éteignant le Smartphone ou en le mettant en charge (lors de la sortie de charge, le mode PTI se réactive automatiquement).

### **▫ Comment activer le mode PTI (en jaune = configurable) ?**

**Dans le cadre d'une configuration de type 1 :**

Ouvrez l'application SMART S, il y a 3 boutons disponibles (3 modes PTI disponibles: SOS ; AM + SOS ; PV + SOS).

FONCTIONS DISPONIBLES PAR MODE	MODE PTI SOS	MODE PTI AM + SOS	MODE PTI PV + SOS
Localisation automatique	OUI	OUI	OUI
Bouton « Se localiser maintenant »	OUI	OUI	OUI
Notification « perte réseau GSM »	OUI	OUI	OUI
Alarme SOS	OUI	OUI	OUI
Alarme Risque d'Aggression	OUI	OUI	OUI
Alarme Intervention en Zone Sans Réseau (IZSR)	OUI	OUI	OUI
Alarme Perte de Verticalité	NON	NON	OUI
Alarme Absence de Mouvement	NON	OUI	NON

Votre contact : Mickael STECK // 06 35 22 81 91 // [Mickael.steck@atelio.fr](mailto:Mickael.steck@atelio.fr)

**ATELIO S.A.S., Siège Social** - 10, rue des Cigognes - 67960 Entzheim - **Téléphone : 0826 970 111**

Document non contractuel – ATELIO se réserve tous droits de modification et d'évolution sur la solution décrite dans ce document



Appuyez sur le mode PTI de votre choix. Le bouton devient vert pour confirmer l'activation.

Le mode PTI se désactive automatiquement :

- lors de la mise en charge du Smartphone
- si le travailleur isolé éteint le capteur GPS du Smartphone.

Le mode PTI passe en pause pendant les appels téléphoniques pour ne pas déranger en cours de communication.

Pour désactiver manuellement le mode PTI en cours (bouton en vert), appuyez dessus puis confirmez la désactivation.

A chaque activation/désactivation du mode PTI une notification est transmise vers un historique.

### Dans le cadre d'une configuration de type 2 :

Allumez la Smartphone en appuyant longuement sur le bouton ON/OFF.

L'application SMART S s'active automatiquement en mode **PTI AM + SOS**

Le mode PTI se désactive automatiquement :

- lors de la mise en charge du Smartphone (il se réactivera automatiquement à la sortie de charge)

Si le travailleur isolé éteint le capteur GPS de la Smartwatch, une sirène permanente s'active pour le forcer à réactiver le capteur GPS nécessaire à la localisation des alarmes.

Le mode PTI passe en pause pendant les appels téléphoniques pour ne pas déranger en cours de communication.

A chaque activation/désactivation du mode PTI une notification est transmise vers un historique.

### ▫ Les fonctions possibles en mode PTI (en jaune = configurable)

#### Localisation automatique :

A l'activation du mode PTI, une tentative de localisation démarre automatiquement pour une durée de **30** secondes maximum.

Si la localisation GPS ou WIFI (si exploitation de la localisation WIFI) est disponible la position est conservée en mémoire.

Si l'application SMART S vous indique « localisation indisponible » = vous êtes dans un environnement sans localisation GPS/WIFI.

Pour pallier à cette limite technologique, vous devez choisir votre localisation dans une liste ou l'écrire. Cette information est conservée en mémoire et sera transmise en cas d'alarme si la localisation GPS/WIFI est toujours indisponible à ce moment-là.

Dans le cadre du mode PTI, après la tentative de localisation à l'activation, une tentative de localisation est effectuée automatiquement toutes les **30** secondes pour une durée de **30** secondes. Si la localisation GPS/WIFI est possible la position est conservée en mémoire (et donc réactualisée régulièrement) et sera transmise en cas d'alarme si la localisation GPS/WIFI est indisponible à ce moment-là.

Lors d'une alarme, une tentative de localisation est effectuée automatiquement. Si la localisation GPS/WIFI est disponible, celle-ci est transmise dans le cadre de l'alarme. Si la localisation GPS/WIFI est indisponible à ce moment-là, la position conservée en mémoire est transmise.

#### Bouton « Se localiser maintenant » :

La technologie GPS n'est pas une source fiable de localisation à l'intérieur des bâtiments. Des fois elle fonctionne, des fois non. Vous pouvez utiliser le bouton « Se localiser maintenant » pour tester la localisation.

A l'appui sur ce bouton, une tentative de localisation démarre pour une durée de **30** secondes.

Si la localisation GPS/WIFI est disponible la position est conservée en mémoire.

Si l'application SMART S vous indique « localisation indisponible » = vous êtes dans un environnement sans localisation GPS/WIFI.

Pour pallier à cette limite technologique, vous devez choisir votre localisation dans une liste ou l'écrire. Cette information est conservée en mémoire et sera transmise en cas d'alarme si la localisation GPS/WIFI est toujours indisponible à ce moment-là.





### Notification perte de réseau :

A l'entrée dans une zone non couverte par le réseau téléphonique GSM (dite zone blanche), l'application SMART S émet une notification sonore « perte réseau GSM » pour indiquer que l'utilisation normale est impossible.

### Alarme SOS (peut être déclenchée par 6 moyens différents) :

- 1) ouvrez l'application SMART S + appuyez sur le bouton ALARME SOS,
- 2) appuyez sur le bouton physique SOS du Smartphone (nécessite Smartphone compatible comme par exemple les modèles de marques SONIM, ECOM, RUGGEAR, ISAFE,...),
- 3) allumez votre déclencheur Bluetooth (médaillon, porte clé, ...),
- 4) réalisez l'action suivante : allumer l'écran puis l'éteindre en moins de 1 seconde (double clic sur le bouton on/off),
- 5) appuyez sur l'application SMART SOS (application à installer sur le Smartphone en supplément de l'application SMART S)  
*PS : des raccourcis de cette application peuvent être disposés par le personnel sur le bureau du Smartphone et sur l'écran de veille,*
- 6) appuyez sur un bouton physique préalablement (dans les paramètres du Smartphone) associé à l'application SMART SOS (par exemple sur SAMSUNG XCOVER, le bouton XCOVER situé sur le côté gauche du Smartphone).

Suite au déclenchement de l'alarme SOS une pré-alarme (notification à l'écran avec compte à rebours + vibrations + sirène) est émise pendant 30 secondes.

### Alarme Risque d'Aggression :

- 1) ouvrez l'application SMART S + appuyez sur le bouton RISQUE D'AGRESSION (si la fonction n'est pas configurée, le bouton n'est pas visible dans l'interface)
- 2) sélectionnez une durée parmi celles proposées.

Si le bouton RISQUE D'AGRESSION (indiquant désormais l'écoulement de la durée sélectionnée) n'est pas à nouveau appuyé avant la fin de l'écoulement de la durée sélectionnée, une pré-alarme (notification à l'écran avec compte à rebours + vibrations + sirène) est émise pendant 30 secondes.

Pendant cette alarme la détection de perte de verticalité ou d'absence de mouvement est temporairement en pause.

### Alarme absence de mouvement (uniquement disponible en mode AM) :

Si le Smartphone est immobile, pendant une durée supérieure à 120 secondes, une pré-alarme (notification à l'écran avec compte à rebours + vibrations + sirène) est émise pendant 60 secondes.

### Alarme perte de verticalité (uniquement disponible en mode PV) :

Si le Smartphone est en position horizontale (à plus de 70°), pendant une durée supérieure à 120 secondes, une pré-alarme (notification à l'écran avec compte à rebours + vibrations + sirène) est émise pendant 60 secondes.

### ▫ **A quoi sert la pré-alarme présente lors de chaque alarme ? (en jaune = configurable)**

Elle permet d'annuler l'alarme avant que celle-ci ne soit réellement transmise. Comme indiqué précédemment, la pré-alarme = notification à l'écran avec compte à rebours (+ vibrations + sirène). La notification dispose d'un bouton tactile « annuler ».

### ▫ **Quand et vers qui est transmise chaque alarme ? (en jaune = configurable)**

L'alarme est transmise si elle n'est pas annulée pendant la pré-alarme (après réactualisation de la localisation si possible). L'alarme (incluant la localisation réactualisée, ou la localisation en mémoire si échec de la réactualisation) est transmise vers la télésurveillance.

Une fois l'alarme transmise, l'application SMART S passe en mode sirène pour interpeller les éventuelles personnes à proximité.

### ▫ **Que fait la télésurveillance quand elle reçoit les informations PTI activée, désactivée, en alarme, ... ?**

Voir notice télésurveillance

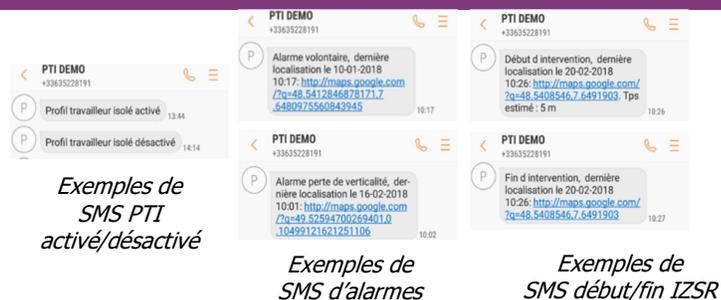
<https://www.alarme-pti-dati.fr/notice-telesurveillance/>



### ▫ La télésurveillance est-elle obligatoire ?

Non, la télésurveillance est une option payante.

L'application SMART S peut transmettre par appels/SMS vers des collègues si la prestation de télésurveillance n'est pas souhaitée. Cependant sans télésurveillance il n'y aura pas d'accès en ligne à un historique centralisé.



Exemples de SMS PTI activé/désactivé

Exemples de SMS d'alarmes

Exemples de SMS début/fin IZSR

### ▫ L'application SMART S permet-elle une alarme sans réseau GSM ?

Oui, l'**Alarme Intervention en Zone Sans Réseau (conseillée après une notification perte de réseau)**.

Retournez en zone couverte par le réseau + suivre les étapes suivantes :

- 1) ouvrez l'application SMART S + appuyez sur le bouton IZSR (si la fonction n'est pas configurée, le bouton n'est pas visible dans l'interface), le bouton devient vert pour confirmer l'activation,
- 2) tentative automatique de localisation (15 secondes). Si la localisation est indisponible, vous devez choisir votre localisation dans une liste ou l'écrire,
- 3) une fois la localisation sauvegardée = confirmation visuelle et sonore « autorisation d'entrer en zone sans réseau GSM » (= l'application SMART S a bien transmis vers la télésurveillance l'information « début IZSR »),
- 4) à partir de cette étape, vous devez dans un délai de 30 minutes entrer en Zone Sans Réseau + réaliser le travail + ressortir de la Zone Sans Réseau + **annuler l'IZSR**.

Si l'IZSR n'est pas annulée, au bout de 30 minutes une pré-alarme (notification à l'écran avec compte à rebours + vibrations + sirène) est émise pendant 5 minutes maximum. Il s'agit d'une rallonge de temps avec rappel (en cas de travail plus long que prévu ou d'oubli par exemples).

#### **Pour annuler l'IZSR (vous devez être revenu en zone couverte par le réseau)**

Ouvrez l'application SMART S + appuyez sur le bouton IZSR. Le bouton perd sa couleur verte pour confirmer la désactivation (= l'application SMART S a bien transmis vers la télésurveillance l'information « fin IZSR »).

Dans le cas où l'IZSR n'est pas annulée dans le délai de 35 minutes (30 + 5) maximum, une alarme sera considérée par la télésurveillance (n'ayant pas reçu l'information « fin IZSR »).

Pendant cette alarme la détection de perte de verticalité ou d'absence de mouvement est temporairement en pause.

#### **Existe-t'il d'autres solutions dans les zones sans réseau GSM que la procédure IZSR ?**

Oui, plusieurs solutions :

- 1) l'employeur peut y installer une infrastructure privée permettant d'obtenir le réseau. Dans ce cas la PTI peut être utilisée normalement,
- 2) l'employeur peut y interdire le travail isolé,
- 3) une procédure spécifique peut être appliquée. Exemple : en cas de notification perte de réseau GSM, retournez en zone couverte par le réseau puis téléphonez à un collègue pour l'avertir. S'il n'a pas reçu un second appel de votre part indiquant la fin de l'intervention, votre collègue doit s'en inquiéter après X minutes (à convenir lors du premier appel). Cette procédure est moins évoluée que la procédure IZSR détaillée précédemment car il manque par exemple l'aspect traçabilité (pas de trace dans l'historique).

### ▫ L'employeur souhaite reconfigurer l'application SMART S, cela est-il possible ?

Oui, la reconfiguration à distance par ATELIO est possible.

Voir notice de reconfiguration <https://www.alarme-pti-dati.fr/notice-reconfiguration-smart-s/>



▫ **L'employeur souhaite que le travailleur isolé transmette régulièrement sa localisation dans le but de justifier le passage sur des secteurs obligatoires. Cela est-il possible ?**

Normalement dans le cadre de la PTI, la localisation est transmise uniquement en cas d'alarme. Néanmoins certains Clients souhaitent utiliser la PTI pour faire du « suivi de ronde » (recevoir régulièrement la localisation du personnel). Pour cela l'employeur doit activer dans la configuration le mode « suivi de ronde » et faire signer au personnel la déclaration CNIL autorisant une transmission régulière de la localisation. Dans ce cas, l'application SMART S transmettra chaque localisation. Cette fonction est rarement utilisée car elle diminue l'acceptation de la solution PTI par le personnel.

En plus du suivi GPS, il est possible de positionner sur site des tags NFC. Le Travailleur Isolé doit alors utiliser chaque tag NFC rencontré de la manière suivante : ouvrir l'application SMART S puis passer le dos du Smartphone sur le tag NFC. Si le tag NFC est bien reconnu par l'application SMART S, le nom du tag NFC (= localisation) s'affiche à l'écran et l'information est transmise (si mode « suivi de ronde » activé).



Photo d'un tag NFC

▫ **Des fonctions « télécommandes » sont-elles disponibles avec l'application SMART S? (en jaune = configurable)**

**Oui,** A partir de certains numéros autorisés, il est possible de réaliser des requêtes SMS.

- envoyez le SMS « ATELIO&SON » = si un mode PTI est en cours, à réception de ce SMS, l'application SMART S active le mode sirène.
- envoyez le SMS « ATELIO&LOCALISATION » = si un mode PTI est activé, à réception de ce SMS, l'application SMART S effectue une tentative de localisation GPS/WIFI. Si la localisation GPS/WIFI est disponible, elle est transmise au numéro prévu dans la configuration. Si la localisation GPS/WIFI est indisponible, l'application SMART S transmet la dernière position en mémoire.
- envoyez le SMS « ATELIO&ECOUTE&+336xxxxxxx » = si un mode PTI est activé, à réception de ce SMS, l'application SMART S téléphone de manière discrète au numéro indiqué dans le SMS.
- envoyez le SMS « ATELIO&REACTIVATION\_TEMPO » = si le mode IZSR est activé, à réception de ce SMS, l'application SMART S achève l'IZSR en cours et redémarre une nouvelle IZSR.

▫ **L'application SMART S est-elle évolutive ?**

Oui, nous l'enrichissons régulièrement. Par exemple nous travaillons en ce moment sur 1 nouveauté : interface en ligne (sécurisée) permettant au Client de reconfigurer à distance l'application SMART S sans l'intervention d'ATELIO.

**N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins spécifique, nous serions ravis de réaliser pour vous de nouvelles fonctionnalités.**